

15 juillet 2021

(21-5603)

Page: 1/1

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: anglais

LA TRANSITION MONDIALE VERS DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES DURABLES

COMMUNICATION PRÉSENTÉE PAR L'UNION EUROPÉENNE

La communication ci-après, reçue le 14 juillet 2021, est distribuée à la demande de la délégation du l'Union européenne.

1. La 15^{ème} réunion de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique, le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, la 26^{ème} Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et le Sommet sur la nutrition pour la croissance (N4G), qui se tiendront prochainement, réuniront la communauté mondiale en vue d'apporter des changements concrets et positifs dans la manière dont nous produisons et consommons les produits alimentaires. Ce programme pour 2021 devrait constituer un tournant dans la transition, à réaliser d'urgence, vers des systèmes alimentaires durables qui protègent la sécurité alimentaire et garantissent un accès à des régimes sains à partir de ressources provenant d'une planète en bonne santé. Des systèmes alimentaires durables sont essentiels pour faire face aux préoccupations mondiales que constituent les changements climatiques, la crise de la biodiversité et la dégradation des écosystèmes, ainsi que pour atteindre les Objectifs de développement durable.

2. Dans ce contexte, l'OMC devrait jouer un rôle de premier plan afin de soutenir les objectifs de durabilité liés au commerce des produits de l'agriculture et de la pêche. La nécessité de préserver le droit dont disposent les Membres pour prendre les mesures nécessaires à la protection de la santé et de la vie des personnes et des animaux, à la préservation des végétaux ou à la protection de l'environnement reste tout aussi pertinente qu'en 1995, lorsque les Accords de l'OMC ont été adoptés.

3. Le Comité SPS devrait être prêt à relever les défis qui se présentent actuellement dans le monde et à aider les Membres à remplir leurs engagements internationaux. Le Comité SPS, ainsi que d'autres comités compétents, devraient servir de cadre à l'examen des questions liées à la transition vers des systèmes alimentaires durables pour soutenir ce processus et, en même temps, éviter toute restriction déguisée au commerce international et contribuer à un développement économique équilibré, en particulier dans les pays les moins avancés.

4. Le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, prévu pour septembre 2021, sera précédé d'un pré-sommet qui se tiendra du 26 au 28 juillet 2021. L'Union européenne encourage le Comité, à partir du résultat de ces manifestations, à réfléchir à l'établissement, éventuellement avec d'autres comités compétents, d'un programme de travail visant à traiter les questions liées à la transition vers des systèmes alimentaires durables dans le cadre du commerce international. Les discussions pourraient avoir comme point de départ la définition d'une liste d'objectifs de politique générale qu'il serait légitime de poursuivre, en tenant compte de la nécessité d'intégrer les aspects liés à la durabilité dans toutes les instances pertinentes. Le ou les comités pourraient faire rapport sur les principales conclusions et les actions entreprises à la suite de ces travaux à la treizième Conférence ministérielle, en formulant des recommandations, selon qu'il sera approprié.
